Compte-rendu CLG

9 JANVIER 2020

Présents: Xianyi ZENG, Marion HOUYVET, Hubert OSTYN, Vladan KONCAR, Cédric COCHRANE, Philippe VROMAN, Aurélie CAYLA, François BOUSSU, Anne-Clémence CORBIN, Pascal BRUNIAUX, Ludovic KOEHL, Fabien SALAUN, Guillaume LEMORT, Ahmida EL ACHARI, Usha MASSIKA, Sophie LEVEQUE, Agent comptable, Xavier LEGRAND, Damien SOULAT, Sébastien THOMASSEY, Éric DEVAUX, Nathalie DOUMENG, Maximilien SCHRUB, Hubert OSTYN, Xuyan TAO, Henri LANSIAUX, Baptiste GARNIER.

<u>Absents</u>: Guillaume TARTARE, Gaël MONFRIER, Besoa RABENASOLO Stéphane LEPRETRE, Christine CAMPAGNE, Daniel DUPONT, Anne PERWUELZ, Dorothée MERCIER.

Ordre du jour :

- 1) Echanges sur la gestion financière avec nos invitées : Sabine Mika et Sophie Leveque
- 2) Allocations régionales de recherche
- 3) Recrutement de deux postes PU critères de sélection
- 4) Préparation de la campagne de bibliométrie pour l'année 2019 et collecte des indicateurs individuels
- 5) Bilan du GEMTEX DAY
- 6) Questions diverses
 - 1) <u>Echanges sur la gestion financière avec nos invitées : Sabine Mika et Sophie</u> Levêque

Philippe Vroman représente les maîtres de conférences au CLG. Il présente des problèmes que les enseignants-chercheurs rencontrent au quotidien.

Il souhaite un échange, pour permettre un bon déroulement des activités de la recherche et de la formation. Le fonctionnement des dépenses, serait différent dans d'autres établissements.

Plusieurs problèmes sont identifiés : Les paiements par carte bancaire et les achats à l'étranger (fournisseur hors France). Il est difficile d'effectuer certains types d'achats, car les entreprises vendent rarement, une petite quantité de matière.

Les enseignants-chercheurs sont donc parfois obligés, de négocier avec les entreprises pour avoir un don de matière, ou également de financer personnellement certaines dépenses.

Sophie Leveque indique, qu'une procédure pour les dépenses par carte bleue a été diffusée à l'ensemble du personnel.

Mme Mika (agent comptable de l'ENSAIT) ajoute que le paiement des factures à l'étranger est problématique (TVA, facture non reçue, paiement par CB non régularisé etc).

Elle indique qu'un établissement public, ainsi que « l'agent comptable » sont soumis à des règles de comptabilité publique.

Ils font preuve d'une certaine compréhension, mais elle rappelle l'obligation de respecter ces règles de fonctionnement. L'agent comptable indique faire preuve de souplesse, car deux cartes bleues sont disponibles dans l'établissement.

Cela permet d'avoir un plafond plus important pour les dépenses en ligne (mais les paiements par virement bancaire sont à privilégier). Les cartes bleues sont nominatives (agent comptable et Dominique Terrier).

La responsabilité de l'agent comptable et de Dominique Terrier est engagée, pour les paiements par CB.

Le paiement des factures doit être effectué après la livraison de la marchandise (service fait). Cela pose problème, car les entreprises à l'étranger demandent un paiement avant l'expédition.

Il est difficile d'obtenir une facture pour le paiement, avant la livraison. Le service fait doit donc être effectué, avant la réception.

Il est possible d'ajouter "des précisions" sur les bons de commande : seul fournisseur en Europe, donc pas de mise en concurrence par « copie écran » de d'autres fournisseurs.

Sophie Leveque rappelle que la mise en place d'une régie, a été évoquée. Cela permettra de limiter les blocages des achats, avec un faible montant. Il faudra présenter une facture, pour être remboursé sur régie.

Les modalités des remboursements (type de dépense, montant maximum du remboursement et du fond de caisse) devront être définies. Il s'agit d'un arrêté de régie.

La régie ne permettra pas de régler les problèmes d'achat à l'étranger, mais facilitera le quotidien pour les petites dépenses.

Une régie existe déjà à l'ENSAIT, pour les projets pédagogiques.

Il y a des contraintes, dans le fonctionnement d'une régie. La personne doit avancer les frais, puis se faire rembourser sur présentation d'une facture.

De plus, la responsabilité de l'agent comptable est transmisse au régisseur. Celui-ci doit donc souscrire, une assurance à son nom. Une personne ayant une délégation de signature, ne peut être régisseur (exemple : chef de service).

Il faudra également tenir une comptabilité journalière, afin de suivre l'ensemble des dépenses.

Une solution est évoquée: la gestion des contrats privés par une agence privée, comme par exemple AdriNord. Est-ce que cela pourrait faciliter les dépenses sur SAIC et contrats collaboratifs ? Pour l'établissement, cela pourrait être une perte.

A l'époque, la création du SAIC permet aux établissements de payer et de récupérer de la TVA qui est normalement pas prévu dans des établissements.

2) Allocations régionales de recherche

En décembre, plusieurs informations ont été envoyées aux membres du laboratoire sur les allocations de recherche.

Les projets doivent être en cohérence entre les sujets de thèse et les thématiques, axes stratégiques ISITE. Une attention particulière sera portée, aux projets transdisciplinaires.

Pour financer des thèses en cotutelle le financement doit se composer, d'une aide de 50% par la région et 50% par une entreprise. La décision finale sera donnée par le jury de l'Ecole Doctorale SPI, au mois de Juin 2020. Le directeur du laboratoire, doit effectuer préalablement un classement des candidatures. Il est demandé d'envoyer les dossiers à Xianyi Zeng, au plus tard le 27 janvier 2020. Il est important que la première partie du financement, soit déterminée lors de la proposition de candidature (même informel). Le retour à la Région est prévu, au 3 février 2020.

3) Recrutement de deux postes PU - critères de sélection

Comme tous les ans, une politique d'emploi est définie, avec la contrainte ministérielle et à budget constant.

Le support du poste de Catherine Becart est rendu. Le poste de Jean-Pierre Bajart est transformé en PU ainsi que le poste de Peng Wang. Les deux demandes sont acceptées. Les postes sont ouverts pour la rentrée de 2020, soit deux postes deux PU. Il reste à définir les sections CNU, les profils etc.

Les directions de la formation, du laboratoire et de l'établissement vont devoir définir plus précisément les besoins. Les critères pour la partie recherche seront formalisés, avec les trois animateurs de groupe. Il n'est pas souhaité une ouverture à des nouvelles thématiques, mais de renforcer celles déjà existantes. Le second critère sera l'équilibre, entre le nombre de PU et le nombre de Maître de conférences au sein de chaque groupe. Le troisième critère est l'équilibre, entre les trois groupes en termes de personne et de résultat de recherche. L'équilibre entre les tranches d'âge. Le candidat devra savoir encadrer, monter, piloter des projets de recherche et accompagner les jeunes collègues à monter en compétence.

4) <u>Préparation de la campagne de bibliométrie pour l'année 2019 et collecte des indicateurs individuels</u>

Damien Soulat a déjà sollicité l'ensemble des collègues, il attend les contributions avant le 17 janvier 2020. Il rappelle l'importance de ces indicateurs, chacun est acteur. Ils servent pour les dossiers d'avancement. Il demande également de bien respecter le format indiqué dans son message.

Les résultats permettent de faire des analyses, d'avoir des chiffres clés (pour l'HCERES par exemple).

Ludovic Koehl n'a pas encore lancé la campagne pour les indicateurs individuels, il souhaite laisser les collègues répondent à la demande de Damien pour la campagne de bibliométrie. Fin février, il demandera de compléter la campagne des indicateurs individuels pour la présenter au prochain CLG de mars 2020.

Damien souhaite pouvoir présenter la synthèse, au CLG du mois de février 2020.

5) Bilan du GEMTEX DAY

La journée du GEMTEX DAY, a eu lieu le 22 Novembre 2019. Quelques chiffres clés, pour faire le bilan de cette année : Entre 3 et 4 % d'absence dans les séminaires et les visites du laboratoire.

Absences



- · Absences durant les visites du laboratoire:
 - 3%-4%
- Absences durant les séminaires
 - 2.5%
- Nombre de questionnaire:
 - · 101 questionnaires rendus sur 121

Emargements réalisés en début ou fin de sessions.





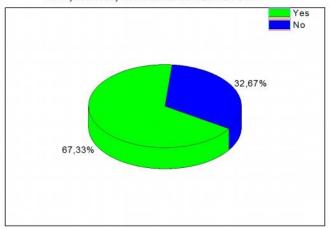
101 réponses sur 121 :



3

Aviez-vous entendu parler du GEMTEX DAY?

Have you already heard about the GEMTEX DAY?



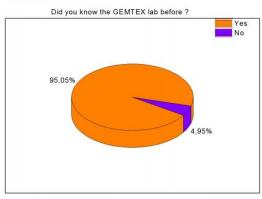
101

101 réponses sur 121 :



Saviez-vous ce qu'était le GEMTEX ?

Questionnaire de satisfaction



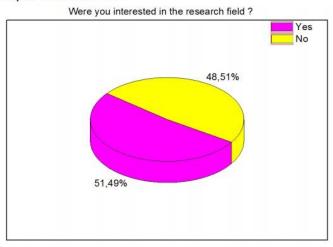
4



101 réponses sur 121 :



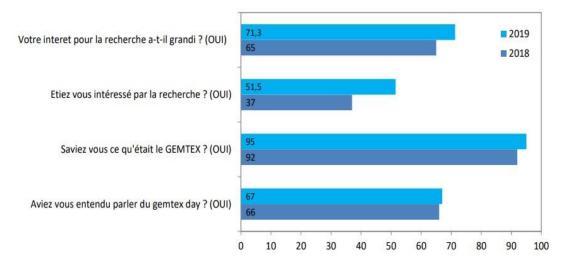
Etiez-vous intéressé par la recherche?



Les étudiants de 2ème année sont intéressés à 51.49% par la recherche.

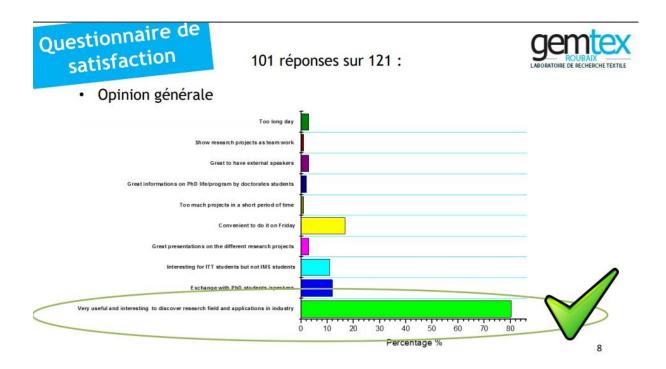
Comparaison 2018-19

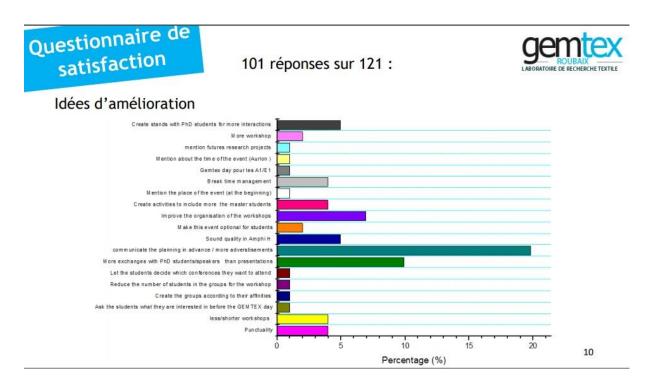




Apres la présentation 71.3% des étudiants sont intéressés par la recherche. Par rapport à l'année dernière, les étudiants sont davantage intéressés par la recherche après la présentation.

7





D'après les questionnaires, cette journée est très intéressante pour découvrir les différents champs de recherche.

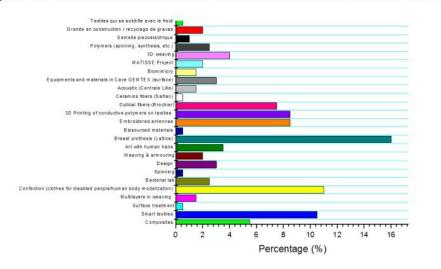
Les sujets de recherche qui intéressent le plus :



101 réponses sur 121 :



Sujets de recherche/laboratoires découverts et appréciés par les étudiants



Les présentations sont très appréciées par les étudiants.

Idée d'amélioration : Il est proposé de communiquer davantage sur l'emploi du temps de la journée, un travail complémentaire peut être effectué avec le service des études.

Les points positifs :

- Bonne organisation de l'évènement
- Les échanges sont constructifs entre étudiants, docteurs et doctorants.
- La vidéo de présentation fut appréciée.
- Les visites du laboratoire sont également très appréciées.
- Depuis la création de cette journée de présentation du GEMTEX, l'intérêt grandissant pour la recherche est perceptible dans les demandes de stage (plus nombreuses).

Remarques : Les questions du formulaire de satisfaction sont trop « positives », il faudrait qu'elles soient rédigées avec plus de neutralité.

6) Questions diverses

Séminaire création start-up et création d'entreprise :

Le Séminaire qui va se dérouler le 5 février 2020 à 09h30, I.202. Les présentations seront en anglais. La directrice du Hub House sera l'intervenante, de ce séminaire. Elle présentera également le statut de « créateur d'entreprise ». Après la présentation, il est prévu un échange avec les doctorants, sur leurs potentiels projets.

Salon expo Protection:

9

Le salon se déroulera du 3 au 5 novembre 2020 (Paris expo Porte de Versailles).

C'est un évènement majeur pour le domaine de la protection. Plusieurs entreprises françaises mais également internationales seront présentes. Cette année, l'école est sollicitée pour participer à ce salon.

Un stand « innovation » est offert à l'école, pour présenter par pôle, les résultats de recherche (protection thermique/feu, confort et protection, protection coupure/couteau, solutions capteurs pour la protection, protection acoustique).

Le programme des conférences est à construire (il doit être finalisé courant Mai 2020). Il est possible d'inviter des experts pour intervenir. Il sera également proposé des « formations » courtes, sur des thèmes spécifiques (ils comptent sur le savoir-faire du GEMTEX).

François Boussu propose de constituer un groupe de travail, pour le projet de dissémination.

Comment est-il possible de contractualiser « les dons de matériel » par des entreprises : Maximilien Schrub a commencé des échanges avec la DRE. Un contrat de mécénat pourrait permettre une remise d'impôt pour les entreprises. Ce type de contrat n'existe pas encore, mais il pourra être créé.

Hubert Ostyn rappelle qu'une procédure est en place, pour l'acquisition du matériel (localisation, qui utilise le matériel etc).

Fin du CLG